



CONSTRUIRE ENSEMBLE DES SOLUTIONS HABITAT POUR LES JEUNES

LE RESEAU HABITAT JEUNES EN BRETAGNE

Le réseau URHAJ en Bretagne : une offre de services diversifiée

Composée de **19 associations et 2 CCAS** qui gèrent **60 structures** (53 structures de type FJT dont 16 avec restauration, 4 services habitat jeunes et 3 centres de formation) **accueillant plus de 8000 jeunes chaque année**, le réseau UNHAJ en Bretagne offre une diversité de réponses aux besoins des jeunes qui nécessitent des adaptations continues : développement de l'offre de logements, diversification de la gamme de logements (foyers soleils, logements diffus, etc.), couverture de territoires ou secteurs non pourvus, mise en place de services (emploi, multimédia, déménagement, etc.).

L'Union Régionale Habitat Jeunes Bretagne

Constituée en association déclarée depuis 1979, a pour but d'accompagner et de renforcer cette dynamique de projet des FJT et SERVICES en Bretagne.

Rassembler et Animer

La mission première de l'URHAJ BRETAGNE est de construire un réseau cohérent, une identité collective partagée par l'ensemble des adhérents de la région en lien et en cohérence avec l'Union nationale (UNHAJ). Elle permet aux adhérents de travailler ensemble pour une plus grande cohérence et lisibilité des actions développées en faveur des jeunes.

Pour ce faire elle utilise des outils de communication et de mutualisation interne, elle anime des groupes de travail et propose des formations.

Représenter

L'URHAJ Bretagne assure la représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics et autres instances régionales : soit de manière statutaire, soit en étant associée à des travaux sur lesquels sa compétence est reconnue.

Elle est aussi l'interlocuteur premier quand il s'agit de porter au niveau régional les projets et orientations du réseau.

Elle porte à la connaissance des pouvoirs publics, les situations que vivent les jeunes en matière d'habitat. Les outils d'observations du réseau et du public accueilli, les outils de communication externes contribuent à la représentation du réseau.

Accompagner le développement et le changement

L'URHAJ BRETAGNE **accompagne ses adhérents** de manière individuelle et collective dans la définition et la réalisation de projets. Elle est présente dans la redéfinition de leur projet et le redéploiement de leur action sur leur territoire.

Elle **accompagne les collectivités** qui souhaitent apporter des réponses à la problématique d'accueil et d'habitats des jeunes.

Pour cela, elle réalise des études de faisabilité, des diagnostics de territoire, de diagnostics associatifs et des journées thématiques. Elle assiste la mise en œuvre de MOC (Maîtrise d'Ouvrage Collective) et /ou Comité de suivi.



Signature de la convention 2009 CDC/UNHAJ/URHAJ Bretagne 17 novembre 2009 11h30 URHAJ Bretagne - Rennes



CONTEXTE :

En novembre 2006, l'UNHAJ (à l'époque dénommée UFJT) signait avec l'Etat et la CDC un accord cadre triennal (2007-2009) intitulé « Mieux répondre aux besoins des jeunes en matière de socialisation des jeunes par l'habitat ».

Un accord qui se traduit par l'élaboration d'un plan d'action annuel dans chaque région formalisé par une convention entre la CDC, l'UNHAJ et l'URHAJ Bretagne.

OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CONVENTION Bretagne 2009:

Déploiement de l'offre habitat jeunes en Bretagne :

Objectif sur les 3 ans d'accord cadre :
390 nouveaux logements et 271 logements réhabilités

Un déploiement qui passe par la réalisation d'études de besoins et de faisabilité (6 programmées en 2009)

Innovation architecturale :

En 2009, l'URHAJ a finalisé avec ses partenaires un guide des intentions architecturales : outils de traduction des intentions pédagogiques et sociales d'une résidence Habitat Jeunes en intentions architecturales.

Soutien aux adhérents par:

La réalisation de diagnostics de situation (8 ont été programmés en 2009).

L'accompagnement à la refondation de projet (4 démarches en cours en 2009)

NIVEAU DE SOUTIEN FINANCIER 2009:

Un programme soutenu par les partenaires de l'Accord cadre Etat/CDC/UNHAJ à hauteur de 38 301€ pour l'année 2009 dont **12 371€ de la Caisse des Dépôts et Consignations.**

PREMIERS ELEMENTS DE BILAN DE 3 ANS D'ACCORD CADRE EN BRETAGNE :

200 places habitats jeunes ont été créées sur la période et 7 projets représentant 200 places supplémentaires sont en cours de définition.

5 structures représentant 273 places ont fait l'objet d'une réhabilitation ou sont en cours de réalisation ou de définition.

8 études de besoins et ou de faisabilité ont été réalisées.

Les diagnostics de situation ont été réalisés sur l'ensemble des 21 adhérents.

Contact presse :
Jean BARANGER
Tél. : 02-99-59-19-15



**Union Régionale pour l'Habitat des
Jeunes Bretagne**

Tél. : 02-99-59-19-15

courriel : bretagne@unhaj.org
site : www.urhajbretagne.fr





LES ASSISES REGIONALES HABITAT JEUNES 10 DECEMBRE 2009 A BREST

POURQUOI ?

Les assises régionales sont l'occasion de continuer à faire exister la **question de l'habitat des jeunes en Bretagne** et d'envisager des perspectives d'action en présence de nos partenaires.

Autour de la thématique : « Habiter aujourd'hui et demain ?... Habiter sa vie »

Elles s'inscrivent dans la **continuité des** assises nationales de 2008; en quelque sorte une déclinaison démultipliée en région.

Elles ponctuent la fin de **l'accord cadre 2007-2009** entre l'Etat, la Caisse des dépôts l'Union Nationale et les URHAJ.

POUR QUI ?

Ces assises s'adressent aux professionnels et usagers du réseau et à **l'ensemble des partenaires avec lesquels les adhérents sont en lien** : sociaux, économiques, institutionnels et politiques.

OU ?

Salle des Conférences de la Mairie de Brest

AVEC QUI ?

Cet évènement concerne l'ensemble du réseau Habitat Jeunes de Bretagne et a donc été réalisé collectivement avec les adhérents et particulièrement avec les **associations Amitiés d'Armor et AILE de Brest**.

Il est aussi le fruit d'un partenariat avec la Ville de Brest, Brest Métropole Océane, le Conseil Général du Finistère, la CAF du Finistère Nord, le Conseil Régional, la Caisse des Dépôts et Consignations de Bretagne, la Fédération Bretonne des CAF, la SA les Foyers.

Il s'inscrit dans le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire



LES ASSISES REGIONALES HABITAT JEUNES

10 DECEMBRE 2009

A BREST

PROGRAMME

 9h00 : Accueil

9h30 : Mot d'accueil

Jean-Pierre CAROFF, Vice-Président de Brest Métropole Océane en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat
Françoise DASSIE, Présidente de l'URHAJ Bretagne

10h00 Introduction de la journée

« Plus qu'un toit, un feu : habiter sa vie. »

Par Philippe LABBE, Sociologue et Ethnologue / Directeur de la collection « Les penseurs sociaux ».

 *Programme Matin :*

10h30 : état des lieux du réseau/ bilan de 3 ans soutenus par l'accord cadre CDC/ETAT/UNHAJ 2007-2009

11h30 : synthèse de l'étude « Amélioration de l'offre et de la gestion immobilière des résidences FJT en Bretagne » réalisée par Idéa Recherche et commandée par la DRE.

12h30 à 14h00 : Déjeuner

Programme Après-midi :

14h30 : Intervention de Nadine DUSSERT, Directrice Générale UNHAJ

 15h00 : 1^{ère} table-ronde

« Projet associatif et politiques publiques habitat et jeunesse ? »

La question du logement des jeunes est très présente aujourd'hui, des projets de logements ou d'habitat jeunes sont en gestation mais les financements publics tendent à se réduire. Les collectivités s'interrogent sur les modalités de réponses à la question du logement des jeunes, sur la nécessité ou non d'y associer un projet socio-éducatif et doivent faire des choix dans un contexte économique difficile.

Dans ce contexte, quelle place pour un projet associatif qui agit pour participer à l'évolution de la société et pour permettre à la jeunesse d'être perçue et de se percevoir en tant que « ressource » et non en tant que « menace et en danger »? Si les associations habitat jeunes représentent un des socles sur lequel les politiques publiques s'appuient pour mettre en œuvre des politiques jeunesse, quel soutien et quelle reconnaissance du projet par les politiques?

Participants : Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Montfort, un Elu de Brest Métropole Océane, un représentant de l'Etat, un conseiller général du Finistère, un élu du Conseil Régional de Bretagne

16h00 : 2^{ème} Table -ronde

« Projet pédagogique, attentes et besoins des jeunes et commande publique. »

Si le réseau doit développer de nouvelles formes de réponses habitat jeunes, accueillir un nouveau public, quelles formes d'intervention socio-éducative développer pour coller au plus près des besoins des jeunes et de la commande publique sans dénaturer le projet du réseau ancré dans l'éducation populaire et la mixité sociale.

Dans ce contexte, avec cette idée forte d'une jeunesse à valoriser et le constat d'une perte de confiance en l'avenir quels contours donner au projet socio éducatif ?

Quelles sont les attentes des partenaires?

Participants : Mr Ménard du Conseil Général 22, un représentant des CAF de Bretagne, Monsieur Jourdan Directeur Mission Locale Bassin d'Emploi de Rennes, Mr Jean louis Potier Directeur AILE Brest, un représentant des jeunes.

17h00 : Conclusion

Mr Philippe LABBE

Contact presse :
Jean BARANGER
Tél. : 02-99-59-19-15



Union Régionale pour l'Habitat des
Jeunes Bretagne

Tél. : 02-99-59-19-15

courriel : bretagne@unhaj.org
site : www.urhajbretagne.fr



